

Décembre
2023

Newsletter CINDEX

Chers membres

Cette newsletter est née de votre demande de disposer d'une newsletter MI (Mobilité Internationale) qui puisse les inspirer. Elle n'a pas la prétention d'être exhaustive et les sources seront élargies au fur et à mesure des publications, avec les apports de chacun.

Pour rappel, le CINDEX ne sponsorise aucune de ces sources.

Pour cette première édition, nous donnons la parole au Président du CINDEX, Philippe LAN.

Bonne Lecture

Delphine Douroux





L'interview

Depuis combien de temps es-tu Président de cette association ?

Cela fait une dizaine d'année ! Déjà ! ...et je suis toujours fan ! c'est une association qui me tient à cœur. Elle a un positionnement unique, par :

- La qualité de ses adhérents
- L'esprit d'échange et de solidarité
- La pertinence des sujets qui y sont traités.

Qu'en attends tu ?

J'attends du CINDEK et de ses membres d'être « agitateurs d'idées », d'oser partager, se challenger et innover... D'avoir des réflexions sur la mobilité internationale comme facteur de développement des talents et des valeurs de nos entreprises.

Nos adhérents doivent pouvoir puiser au sein du CINDEK afin d'être force de proposition pour un positionnement toujours plus stratégique dans leurs entreprises respectives.

Je suis aussi convaincu qu'il est primordial de poursuivre notre capacité à être « une vraie famille »

Qu'est ce qui fait la force du CINDEK ?

Notre force, c'est d'abord la compétence de ses adhérents, et le soutien que les membres du CINDEK s'apportent les uns aux autres grâce à un climat de confiance qui permet des échanges sincères, authentiques.

Les réponses et le support du CINDEK seront là, quels que soient les défis auxquels chacun de ses membres se trouvent confronté.

Qu'as-tu envie de dire aux membres du CINDEK ?

Dans cette période de fin d'année, je vous souhaite sincèrement de joyeuses fêtes. J'espère que vous arriverez à vous oxygéner pour revenir en pleine forme en 2024.

Pour la communauté RH, nous nous retrouverons avec grand plaisir à la commission RH du 30 janvier !

Nous aurons aussi la joie, avec l'ensemble des membres du CINDEK, de nous retrouver le 20 septembre à l'AG.



Mobilité internationale

Coût d'éducation

Au cours des deux dernières années, les coûts de la garde d'enfants et de l'éducation ont considérablement changé dans un contexte d'inflation élevée. Les gouvernements du monde entier ont utilisé divers leviers pour tenter de faire baisser l'inflation, mais alors que les taux se sont détendus dans de nombreux pays, l'inflation continue d'entraîner une hausse du coût de l'éducation et de la garde d'enfants dans le monde entier.

Les derniers rapports sur l'éducation montrent une augmentation de 5 % des frais moyens pour les écoles internationales en 2023 et une augmentation de 6 % des coûts des crèches.

Le rapport annuel de Netexpat & EY relocating partner survey

Bien-être : du partenaire et de toute la famille des employés mobiles est une priorité absolue pour tous/employeurs, employés et familles

Importance croissante du double revenu : Le pourcentage de partenaires et de familles qui déménagent professionnellement actifs et qui dépendent de deux revenus continue d'augmenter

Soutien aux partenaires : une majorité croissante d'employeurs proposent désormais un soutien partenaire à leurs talents mobiles

Passer du « cash » au « care » : 69 % des employeurs proposent un accompagnement pour les partenaires...,





Mobilité internationale

Management interculturel : comment accompagner vos équipes internationales ?

Mondialisation, accélération des échanges, projets transfrontaliers... Dans un contexte où l'on travaille de plus en plus avec d'autres pays, la notion de management interculturel prend tout son sens. Mais de quoi parle-t-on et comment l'appliquer ? Néanmoins, les différences culturelles peuvent présenter des défis de taille, voire engendrer des conflits. C'est là qu'intervient le management interculturel. Pourquoi est-il crucial, comment le mettre en place et tirer le meilleur parti de la diversité culturelle au sein de vos équipes ?



ETA Grande Bretagne

Le 25 octobre 2023, le gouvernement britannique mettra en œuvre un système d'autorisation de voyage électronique (ETA) dans le cadre de son ambition de numériser entièrement les frontières du pays d'ici 2025.

Cela obligera les voyageurs qui n'ont généralement pas besoin de visa pour se rendre au Royaume-Uni à obtenir une autorisation numérique pour voyager ou transiter par le pays. à d'autres nationalités en 2024 par étapes.





Médical/Sureté

Livre Blanc international SOS

Salariés à l'étranger : l'obligation de sécurité de l'employeur »

La loi française est claire : « l'employeur doit prendre les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé des travailleurs ». Cette obligation légale de sécurité s'applique où que se trouve le salarié (au siège, en déplacement en France ou à l'étranger), dès qu'il existe un contrat de travail.

Pour répondre à votre devoir de protection/devoir de diligence, vous devez donc mettre en place une véritable stratégie intégrée de gestion des risques. Celle-ci pourrait se résumer en trois mots : planifier, agir et contrôler.

En plus d'être une obligation légale, respecter le devoir de protection est aussi le moyen d'attirer et de retenir les meilleurs talents et de maîtriser vos coûts.

Ce livre blanc, réalisé en partenariat avec le cabinet d'avocats Toison & Associés, explore en détail les fondements juridiques du devoir de protection et de l'obligation de sécurité de l'employeur. Découvrez comment élaborer une stratégie de gestion des risques en ligne avec les bonnes pratiques prônées par la norme ISO 31030 et obtenez des réponses concrètes à vos questions.

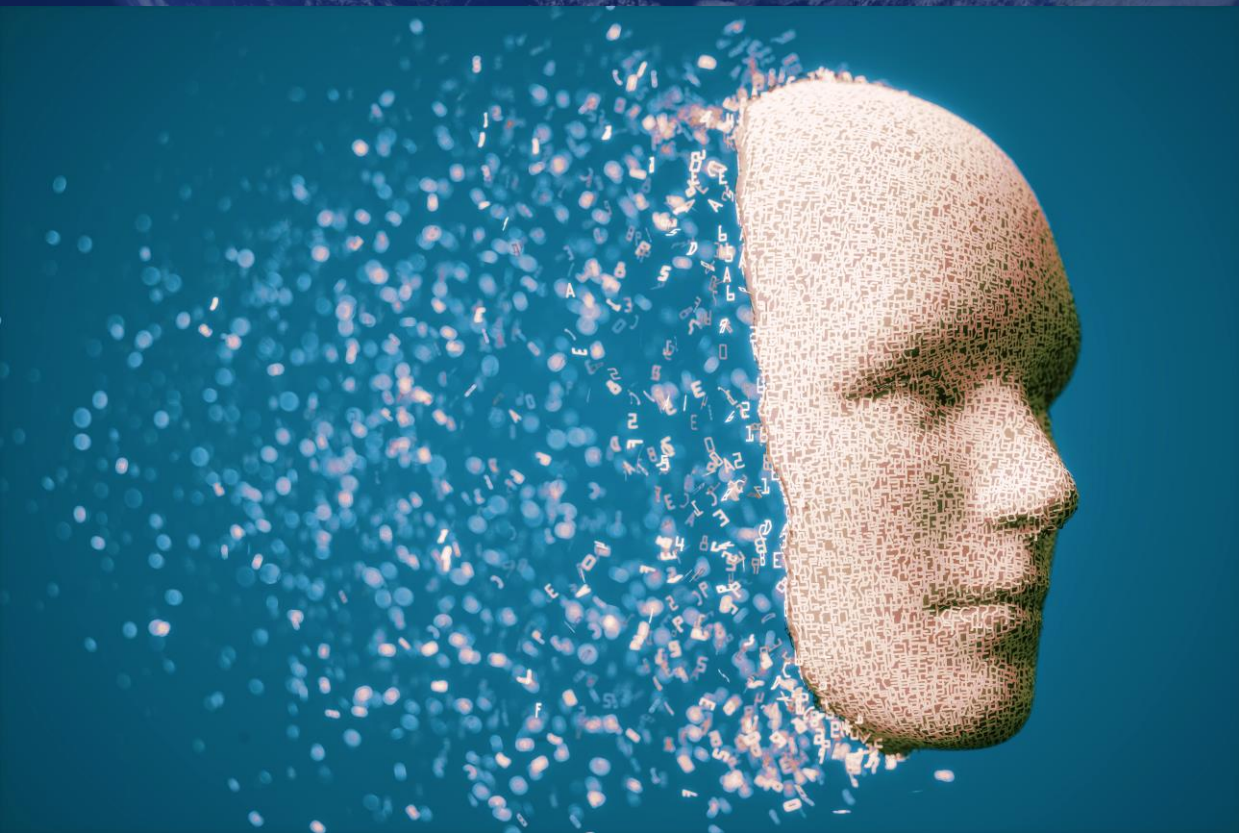




Se faire recruter par un algorithme

Australie. Se faire recruter par un algorithme : bientôt la nouvelle norme ?

En Australie, une entreprise sur trois a recours à l'intelligence artificielle pour recruter des candidats. Un processus opaque et biaisé, expliquent des spécialistes au "Guardian".



Quelle utilisation de l'IA

Dans ce contexte en perpétuelle mutation, une question se pose avec acuité pour les leaders d'aujourd'hui : comment gérer l'utilisation de ces outils d'IA ? Est-il préférable d'imposer des limites ou plutôt d'accompagner ses équipes afin d'exploiter tout le potentiel de ces nouvelles technologies pour accroître la productivité ?



Sources:

<https://www.netexpat.com/>

<https://www.eca-international.com/>

<https://www.courrierinternational.com/>

<https://www.theguardian.com/>

<https://www.welcometothejungle.com>

<https://www.internationalsof.fr>

<https://www.hbrfrance.fr/>

<https://www.fragomen.com/>